

À L'ATTENTION DES PARENTS!



- VOUS ÊTES RESPONSABLE DE VOTRE ENFANT JUSQU'AU POINT D'ARRÊT À L'ALLER ET AU RETOUR.
- POUR LES PARENTS D'ÉLÈVES SCOLARISÉS EN MATERNELLE ET EN PRIMAIRE, VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT ACCOMPAGNER VOTRE ENFANT JUSQU'À LA PORTE DU VÉHICULE.
- PENSEZ À HABILLER VOTRE ENFANT AVEC DES COULEURS CLAIRES ET/OU À LUI FAIRE PORTER LE GILET JAUNE AFIN QU'IL SOIT VISIBLE DU CONDUCTEUR SUR LE BORD DE LA ROUTE.
- VOUS DEVEZ ARRIVER 5 MINUTES AVANT L'HEURE DE DÉPART DU CAR.
- RAPPELEZ LES RÈGLES DE SÉCURITÉ À VOTRE ENFANT NOTAMMENT LE PORT DE LA CEINTURE. SON COMPORTEMENT À BORD N'EST PAS DE LA RESPONSABILITÉ DU CONDUCTEUR.
- IL EST INTERDIT DE STATIONNER SUR LA VOIE DE STATIONNEMENT DU CAR. VOUS DEVEZ STATIONNER SUR UN LIEU RÉSERVÉ, DU BON CÔTÉ DE LA CHAUSSÉE.
- VOTRE RESPONSABILITÉ EST ENGAGÉE SI VOTRE ENFANT DÉGRADE LE VÉHICULE.

La Maison de ma Région

21, allée Boissy d'Anglas - Triangle de la Gare
30900 Nîmes

Numéro vert : 0 806 80 36 60

SERVICE
PUBLIC
OCCITANIE
TRANSPORTS



lio.laregion.fr

MON ^{SUPER} COMPORTEMENT C'EST MA SÉCURITÉ!



ANNÉE
SCOLAIRE
2018 / 2019

Juillet 2018 - Illustrations: Artur Rainho - ne pas jeter sur la voie publique

SERVICE
PUBLIC
OCCITANIE
TRANSPORTS



LA SÉCURITÉ
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS.

EN ATTENDANT LE CAR OU PENDANT LE VOYAGE IL Y
A QUELQUES RÈGLES SIMPLES DE COMPORTEMENT
ET DE SÉCURITÉ À RESPECTER :



- AU POINT D'ARRÊT, J'ATTENDS DU BON CÔTÉ DE LA CHAUSSÉE.
- QUAND LE CAR ARRIVE, JE M'ÉLOIGNE DU BORD DU TROTTOIR.
- JE NE TRAVERSE PAS QUAND LE CAR ARRIVE.



- EN MONTANT DANS LE CAR, JE PRÉSENTE MA CARTE DE TRANSPORT AU CONDUCTEUR.
- JE NE BOUSCULE PAS LES AUTRES À LA MONTÉE ET À LA DESCENTE DU CAR.
- JE NE POSE PAS MON CARTABLE AU MILIEU DE L'ALLÉE. JE LE PLACE SOIT DANS LA SOUTÈ SOIT SOUS MON SIÈGE.
- JE RESTE ASSIS, CEINTURE BOUCLÉE TOUT AU LONG DU TRAJET JUSQU'À L'ARRÊT COMPLET DU VÉHICULE.

- J'ARRIVE AU POINT D'ARRÊT 5 MINUTES AVANT L'HEURE DE DÉPART DU CAR.
- JE RESPECTE LES AUTRES PASSAGERS ET LE CONDUCTEUR.
- JE RESPECTE LES ÉQUIPEMENTS DU VÉHICULE. TOUTE DÉGRADATION SERA FACTURÉE À MES PARENTS.
- JE NE FUME PAS, JE NE VAPOTE PAS À L'INTÉRIEUR DU CAR, JE PEUX ÉCOUTER DE LA MUSIQUE MAIS AVEC DES ÉCOUTEURS.
- JE N'AMÈNE PAS AVEC MOI DE PRODUITS INTERDITS COMME DES OBJETS TRANCHANTS, DES PRODUITS ALCOOLISÉS, DES BOMBES AÉROSOLS, ETC.



- QUAND LE CAR M'A DÉPOSÉ, J'ATTENDS QU'IL SE SOIT ÉLOIGNÉ AVANT DE TRAVERSER. JE NE TRAVERSE NI DEVANT, NI DERRIÈRE LE CAR.